

LA VALEUR

de la propriété immobilière monte toujours à Montréal. Dans les annonces de la PATRIE vous trouverez d'excellentes occasions de placements de fonds.

La Patrie

Journal du Peuple

32e ANNEE—No 393 — DOUZE PAGES

MONTREAL,

20 FEVRIER 1911

LE NUMERO : DEUX CENTINS

L'exposition d'automobiles à Montréal

C'est dans la salle des manèges, rue Craig, qu'elle aura lieu, cette année, grâce à l'obligeance du colonel Roy

Elle offrira un aspect militaire

Les organisateurs de cette exposition, qui promet d'être mémorable, sont MM. Anson, Wilcox et McNamee. Plus de cent exposants.



M. le Col ALEX. ROY, qui a accordé à l'Auto-Club la permission de se servir de la salle des manèges.

Montréal, représentant des marques Oldsmobile, Peerless, Maxwell, Reo, Vellie, Lottier.

Ford Motor Car Co., de Montréal, représentant la Ford.

Canada Cycle & Motor Co., Montréal, représentant la Russell.

McLaughlin Motor Car Co., A. Oshawa.

Comet Motor Co., de Montréal, représentant les Chalmers Détroit, Packard, Packard Trucks, McLaughlin Buicks.

E. M. F. Walkerville, Ont. National Motor Car Co., représentant les Pierce Arrow et Stearns.

Motor Import Co., of Canada, représentant les Franklin, Thomas Flyer, Hudson, Knox, Knox trucks, Brush Runabout.

Holmes Marion Motor, West Mystic, Conn.

Wilson Auto Co. Ltd., Montréal, représentant les Locomobile, Overland, Mitchell.

Tudhope Motor Car Co., Orillia, Ont.

Montréal Locomotive Works, Montréal, représentant les Camions Loco.

M. G. A. McNAMEE, secrétaire du comité d'organisation.

Hill Motor Car Co., Montréal, représentant la Moon.

French Auto & Import Co., représentant à la Grégoire et la Berliet.

National Carbon Company, piles électriques.

Hyde Windlass Co., Bath, Maine, hélices de yacht.

Gordon Propeller Co., Cleveland, Ohio, hélices propulsives.

W. E. Baker Co., représentant les moteurs Gray et Scripps.

Canada Cycle & Motor Co., accessoires d'auto.

Fairbanks Co., canots, moteurs, etc.

Rubber Tire Wheel Co., pneus.

Tate Accumulator Co., piles électriques.

Consolidated Rubber Co., pneus.

Dunlop Tire Co., Toronto, pneus.

Goodyear Tire Co., pneus.

John Miller, Montréal, accessoires.

S. F. Bommer & Co., réservoirs à gazoline.

EAU PURE ET POLLUTION DES COURS D'EAU

Le Dr Hodgetts, spécialiste éminent, d'Ottawa, donne une intéressante conférence, au Canadian Club,

Sur l'importance de la santé publique

En garde contre l'eau contaminée qui est le véhicule des maladies contagieuses.

Devant un public nombreux et attentif, composé d'hommes d'affaires, d'ingénieurs, de philanthropes et de médecins et hygiénistes, le Dr Hodgetts, de la commission canadienne de conservation et de la commission d'hygiène d'Ottawa, a fait ce midi au Canadian Club, à l'issue du lunch hebdomadaire, une forte intéressante causerie-étude sur un sujet qu'il possède à fond et d'une réelle actualité: "L'eau pure et la pollution des cours d'eau."

Le docteur Hodgetts pose d'abord en principe que le principal facteur de notre richesse nationale, c'est la santé publique. Seulement, ce facteur ou cette richesse ne s'expose pas aussi facilement en dollars et cents que des hommes d'affaires, que nos forêts, nos réservoirs d'eau, nos pêcheries et notre agriculture. Il faut nécessairement parler d'une façon plus abstraite.

Les trois éléments constitutifs de la vie sont l'eau, la lumière et l'air, et c'est du premier qu'il s'agit. Ces trois éléments sont naturellement purs, et quand ils cessent de l'être c'est que nous avons négligé de les conserver tels par les plus simples précautions hygiéniques.

La question de l'eau pure et celle de la pollution des cours d'eau sont si intimement liées qu'à vrai dire on peut n'en faire qu'une. Notre pays est une riche incalculable en cours d'eau de toutes sortes, lacs grands et petits, fleuves, rivières, ruisseaux, torrents, sources, etc. Vous savez cela parce que vous connaissez nos multiples moyens de communication; vous savez aussi le nombre et la force de nos réservoirs d'eau, mais n'avez-vous jamais considéré ces cours d'eau au point de vue de leur valeur comme réservoirs d'eau pure?

Il est donc évident que si nous ne prenons pas des précautions pour la conservation de ces réservoirs de pureté, nous marchons vers une perte nationale si considérable qu'elle ne saurait être appréciée.

Qu'on utilise autant que possible notre immense richesse liquide pour le plus grand développement du pays, en creusant des canaux ou autrement, soit, mais qu'on songe aussi que ces eaux sont appelées à alimenter les populations urbaines sans cesse augmentant, et qu'on les empêche d'être contaminées et polluées par des populations.

Théoriquement, les eaux du Saint-Laurent, à Montréal, devraient être aussi pures que celles

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

Deux pompiers sont blessés au devoir

Pendant l'incendie qui a dévasté l'établissement commercial Brosseau & Cie, rue Notre-Dame, dans la matinée d'hier.

Les dommages sont d'environ \$40,000

L'alarme n'ayant pas été sonnée plus tôt, le travail de la brigade n'eût fut que plus ardu.

La partie commerciale de notre ville a été visitée dans la nuit de samedi à dimanche, par un des plus gros incendies que la brigade du feu ait eu à combattre depuis longtemps. Malgré l'excellent travail des pompiers, dirigés par le chef Tremblay, assisté du chef adjoint Saint-Pierre et des chefs Mann, Giroux, Marin et Lussier, le feu a causé des dommages pour environ \$40,000. Les flammes n'ont pas endommagé les édifices voisins.



L'EDIFICE DE LA COMPAGNIE D.-C. BROUSSEAU, qui a été dévasté par un incendie hier matin.—(Cliché du photographe de la PATRIE.) Le médaillon supérieur représente le pompier McGOWN, de la caserne numéro 3, qui a été blessé au cours de l'incendie de la maison Brosseau, (Cliché J.-N. Lapré, coin des rues St-Denis et Sherbrooke.) Au plan inférieur, le pompier BRISBOIS, de la caserne numéro 8, qui a été blessé au cours de l'incendie de la maison Brosseau. (Cliché du photographe de la PATRIE.)

C'est l'édifice de la maison D. C. Brosseau, épiciers en gros, Nos 342, 344 et 346, Notre-Dame-Est, qui a été la proie des flammes, et les marchandises de cet établissement de commerce, qui sont presque toutes brûlées, une partie du stock de la Regina Shoe Company, emmagasinée dans l'édifice, qui a été endommagé, et les dommages à l'édifice lui-même tout cela est évalué à environ \$40,000.

DEUX POMPIERS SONT BLESSES

Pendant l'incendie, deux pompiers ont été blessés. Le premier, Frank Brady, âgé de 21 ans, de la caserne No 3, s'est blessé à la jambe, en tombant en bas d'une échelle couverte de glace. Le second, un jeune Brisebois, de la caserne No 8, qui n'est âgé que de 18 ans, et n'appartenait à la brigade que depuis le mois de septembre, a été blessé à la tête et à la jambe, et bien failli être asphyxié.

L'alarme a causé tout un émoi, car on a cru un instant que c'était l'hôpital Notre-Dame qui était en feu.

L'alarme a été sonnée plusieurs minutes après qu'on eût découvert le feu, et c'est ce qui en a augmenté la gravité.

Il était environ 1.15 heure, dimanche matin, lorsque le constable Brady, du poste central, en passant par la rue Notre-Dame, s'aperçut que ça sentait la fumée. Il chercha d'où cela pouvait bien venir et vit que la fumée venait de l'édifice Brosseau. Il courut à l'hôpital Notre-Dame et demanda la permission de sonner l'alarme de là. On refusa.

Le constable se rendit au coin de la rue Bonsecours et sonna l'alarme à l'avertisseur qui se trouve à cet endroit.

Tout la brigade du centre accourut sous le commandement des chefs de district, Mann et Giroux. Les pompiers débouchèrent les vitres des étages supérieurs, d'où s'échappait la fumée, et virent que l'intérieur était tout en flammes. Le chef Giroux sonna une seconde alarme, et quelques secondes plus tard, le chef Tremblay arrivait en automobile, suivi bientôt d'une autre partie de la brigade et des chefs de districts Lussier et Marin.

En une heure et demie de travail, les pompiers avaient maîtrisé les flammes. Le travail se fit surtout à l'intérieur. Les pompiers eurent fort à faire, et, d'après les chefs de district et le chef lui-même, c'est un des plus gros incendies que la brigade ait eu à combattre.

La manière dont l'édifice est cou-

ON RENVERRA LES ENFANTS NON VACCINES

Pour conjurer le fléau qui est à nos portes, le bureau de contrôle décide de donner ordre de

Renvoyer des écoles

Tout élève qui refusera de se laisser vacciner dans les dix jours qui vont suivre.

D'ici à deux ou trois jours, tout enfant qui ne sera pas vacciné dans les écoles de la ville devra être renvoyé de l'école. Telle est en principe la décision que prendra le Bureau de Contrôle après-midi, sur recommandation du Dr J.-E. Laberge, chef du service des maladies contagieuses, qui a fait un rapport ce matin, recommandant d'autoriser son département à forcer tout principal d'école de renvoyer sans pitié tout enfant qui négligera de se faire vacciner d'ici deux jours.

Cette mesure radicale qui pourrait paraître arbitraire est prise en vue de la menace constante d'une épidémie de variole en ville, et les autorités sanitaires disent que la santé publique exige des mesures rigoureuses afin de faire face à la situation.

Le cas du couvent de Lachine, où nombre d'enfants n'étaient pas vaccinés, quand éclata la variole, est un exemple de nature à faire réfléchir tout le monde, disent les contrôleurs, et nous devons appliquer à un grand mal un grand remède.

CHOISIRA-T-ON LE TERRAIN DE L'EXPOSITION?

Les directeurs de l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal se réuniront, cet après-midi, à 4 heures 30, à l'Hotel-De-Ville, pour décider définitivement quel terrain ils doivent choisir.

Le comité qui avait été chargé de faire ce choix, après avoir procédé par élimination, en est arrivé à recommander à la direction quatre terrains, en mettant toutefois une préférence sur celui de la ville de Maisonneuve. Le comité ne fut pas d'ailleurs unanime, dans ses votes. Les trois autres sites sont ceux de l'Avenue du Parc, de la Côte Saint-Michel et de la Longue-Pointe.

Les directeurs étant plus nombreux que les membres du comité, il n'y a pas de doute que la question sera vivement débattue, que le choix définitif sera fait rapidement et judicieusement.

JUGEMENTS DE LA COUR DE REVISION

La cour de révision a rendu les jugements suivants, ce matin: McManamy vs Hayers et al. confirmé; Deschamps vs. Giroux, renversé; Bourgeois vs. McGowan, confirmé; Létang vs. Décaray, renvoyé à la cour de Circuit; Renaud vs. Dagenais, renversé; Ziff vs. Cohen, confirmé; Goren vs. Gagnon, confirmé; Lemieux vs. Courtemanche, confirmé; Bruneau vs. Généreux, confirmé.

INCENDIE AUX USINES DU PACIFIQUE

(Service spécial de la PATRIE) NORTH BAY, Ont., 20.—Vers midi, samedi, le feu s'est déclaré dans les usines du Pacifique Canadien, et a causé pour un million de dollars de dommages. Le travail ardu et efficace de la brigade particulière de la compagnie, jointe à celle de la ville, a réussi à empêcher les flammes de se communiquer aux autres édifices de la compagnie, ce qui aurait pu menacer toute la ville de conflagration.

L'échevin McCallum, un des membres du département du feu de la compagnie du Pacifique Canadien, s'est fracturé une jambe en tombant alors qu'il donnait des ordres durant l'incendie. On ne connaît pas encore l'origine du feu.

LES RUES NE SONT PAS DES CHAMPS DE COURSE

Deux amateurs de chevaux, Messieurs N. Hébert et C. Simpson, qui parcourent les rues d'Outremont pour une piste de courses, hier après-midi, ont été arrêtés et traduits devant le magistrat Stuart, procureur, et ont été condamnés à \$29 d'amende, ce matin.

REUNION DE L'HOPITAL NOTRE-DAME

La réunion générale annuelle de l'hôpital Notre-Dame aura lieu mercredi prochain, à 4 heures de l'après-midi. Tous les membres de vie sont priés d'y assister.

Hauts financiers et négociants de Toronto protestent

Dix-huit libéraux influents de la ville reine signent un document qui exprime leurs

Griefs contre la réciprocité

Le traité proposé affaiblirait les liens qui unissent le Canada à l'Empire et amènerait l'annexion avec les Etats-Unis.

(Service spécial de la PATRIE) TORONTO, 20.—Dix-huit libéraux très en vue de Toronto, tous négociants et financiers influents, ont signé un document important qui contient leurs griefs contre la réciprocité. La liste des signatures se compose de celles de Sir Edmund

SIR EDMUND WALKER, président de la banque de Commerce, un des libéraux de Toronto, qui se prononce contre le projet de la réciprocité.

Vapeurs et d'autres moyens de transport entre l'est et l'ouest et que le développement futur du pays d'après ce plan se trouve compromis par la réciprocité, en rendant inutiles les dépenses plus haut mentionnées;

3o.—Parce qu'il est essentiel au développement continu du pays et à l'unité nationale de ne consentir avec aucune nation aucune entente commerciale qui mettrait un frein à la croissance et au développement du commerce entre les différentes parties du Canada, et entre le Canada et les différentes parties de l'empire;

4o.—Parce que les avantages que pourraient retirer de la réciprocité certaines régions du pays, certaines industries et certains individus sont de beaucoup dépassés par les pertes et les dommages qu'elle fera subir aux autres régions, aux autres industries et aux autres individus et que le résultat pour le Canada en général sera très désavantageux.

5o.—Parce que le résultat de la réciprocité sera de restreindre la liberté du Canada quand il voudra légiférer au sujet de son tarif et de ses dépeches commerciales et de l'empêcher de développer ses propres ressources comme il l'entend et chez lui;

6o.—Parce que, après quelques années sous le régime de la réciprocité les voies commerciales du Canada auront été tellement changées que la continuation de ce régime et un retour au système de protection causerait une perturbation du commerce très considérable.

7o.—Parce que, afin d'éviter une rupture fatale du traité, il serait nécessaire d'en élargir la portée et d'inclure parmi les industries qu'il affecte les manufactures et d'autres entreprises.

8o.—Parce que le traité proposé aura pour effet d'affaiblir les liens qui unissent le Canada à l'empire et parce que la réciprocité qui suivra inévitablement, relâchera encore davantage ces liens et rendra de plus en plus difficile d'éviter l'union politique avec les Etats-Unis;

9o.—Parce que la rupture des relations commerciales réciproques avec les Etats-Unis, en 1854, et la perturbation qu'elle causa dans le commerce firent pencher plusieurs esprits vers l'annexion dans un temps où le pays n'était peuplé que par des Canadiens nés au pays ou par des Anglais d'outremer, et qu'il serait bien plus difficile de préserver l'autonomie du pays et de conserver la nationalité canadienne, advenant une semblable rupture, maintenant que des millions d'étrangers se sont établis au pays;

10o.—Croyant que la nationalité canadienne est maintenant plus sérieusement menacée qu'elle ne l'a jamais été, que les Canadiens qui placent les intérêts du pays et de conserver la nationalité canadienne, advenant une semblable rupture, maintenant que des millions d'étrangers se sont établis au pays;

11o.—Croyant que la nationalité canadienne est maintenant plus sérieusement menacée qu'elle ne l'a jamais été, que les Canadiens qui placent les intérêts du pays et de conserver la nationalité canadienne, advenant une semblable rupture, maintenant que des millions d'étrangers se sont établis au pays;

MORT DE MME OSCAR LAVALLEE

L'épouse de M. Oscar Lavallée, avocat de la cité, Mme (Marie Blanche) Emma Blouin, vient de mourir à l'âge de 44 ans. Elle était née à Saint-Jean, Ile d'Orléans, et avait épousé M. Lavallée il y a une vingtaine d'années.

Outre son mari, elle laisse pour héritiers six enfants: Gabriel, Lionel, René, Ernest, Lucette et Thérèse.

La défunte est exposée au domicile de son mari, 161 avenue Laval. Les funérailles auront lieu à Saint-Louis de France, mercredi matin, à 8.30 heures.

Nos sympathies à M. Lavallée et à sa famille dans le deuil qui les afflige.

ON DECRETE LA GREVE

(Service spécial de la PATRIE) CLEVELAND, Ohio, 20.—Cinq fabricants de bouillottes, dans les usines du New-York Central, sont mis en grève, à 10 heures, ce matin, à la suite d'ordres venus du chef-lieu de l'union à Kansas City.

Berlin, 20.—Les aviateurs militaires prussiens ont part active aux manœuvres, dites du sautoir, qui auront lieu sur les côtes de la Baltique. Les flottes de la Baltique prendra part aux manœuvres, et on tentera de résoudre la problème de défendre la côte contre un débarquement.



M. F. H. WILCOX, gérant de l'exposition.

les les voitures que les manufacturiers veulent exposer. Ainsi, les membres de l'Automobile Club, et les directeurs de l'exposition savent gré à M. le colonel Alexandre Roy, C. D. O., de la permission qu'il leur a accordée de se servir de cette grande salle des manèges.

On n'a qu'à parcourir la liste des exposants, pour avoir une idée de l'importance que prendra cette exposition.

L'ouverture officielle de cette intéressante semaine se fera le 18 mars. Les personnalités les plus en vue du monde canadien y assisteront. La clôture aura lieu le 25.

L'intérêt de l'exposition réside dans le fait que cette année nous verrons les chefs de notre milice participer en quelque sorte à la fête. Quoique le programme ne soit pas entièrement terminé, nous pouvons dire qu'il y aura une ou deux soirées militaires des réceptions, etc. Sportif, cet événement ne peut manquer d'être en même temps très mondain. Ce sera sans contredit, pendant toute cette semaine, le rendez-vous de nos élégantes.

La salle des manèges peut recevoir de nombreuses foules sans que les exposants ni personnes ne soient gênés. Au fait, on s'attend à la visite, à l'exposition, de beaucoup d'étrangers.

On y verra de toutes les voitures: automobiles de course, de pro-



M. G. A. McNAMEE, secrétaire du comité d'organisation.

Hill Motor Car Co., Montréal, représentant la Moon.

French Auto & Import Co., représentant à la Grégoire et la Berliet.

National Carbon Company, piles électriques.

Hyde Windlass Co., Bath, Maine, hélices de yacht.

Gordon Propeller Co., Cleveland, Ohio, hélices propulsives.

W. E. Baker Co., représentant les moteurs Gray et Scripps.

Canada Cycle & Motor Co., accessoires d'auto.

Fairbanks Co., canots, moteurs, etc.

Rubber Tire Wheel Co., pneus.

Tate Accumulator Co., piles électriques.

Consolidated Rubber Co., pneus.

Dunlop Tire Co., Toronto, pneus.

Goodyear Tire Co., pneus.

John Miller, Montréal, accessoires.

S. F. Bommer & Co., réservoirs à gazoline.

Bush Magneto Co., New-York.

ENCORE DEUX AUTRES VICTIMES DE LA TYPHOIDE

PLUSIEURS PRETRES PROTESTANTS ONT CENSURE, HIER, DANS LEURS EGLISES, LES MEMBRES DU BUREAU D'HYGIENE D'OTTAWA.

(Dépêche spéciale de la PATRIE.) OTTAWA, 20.—Il faut enregistrer deux nouvelles victimes de la fièvre typhoïde.

Jean Gagné, commis de buvette à l'hôtel Saratoga, est mort hier soir à l'âge de 22 ans. Il a été malade deux semaines, Gagné venait de Forc, où demeure toute sa famille.

Autre victime est Miss Mary Wadsworth, âgée de 17 ans, malade depuis trois semaines.

Les autorités d'hygiène ont été censurées hier dans plusieurs églises protestantes, pour l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Ottawa.

A l'église Baptiste, le Révérend Cameron dit que la maladie était le châtiment de Dieu, mais que le département d'hygiène est responsable de la pollution de l'eau, de la négligence à analyser l'eau régulièrement et à lui faire subir un traitement chimique.

par suite de la rivalité ardente entre les candidats au poste de sénateur.

Il cherche, croit-on, un candidat qui pourrait rallier les différents adversaires. Il ne croit pas que M. Wm. F. Sheehan puisse être élu.

Taft est prêt à convoquer une autre session

Si le Sénat ne se prononce pas sur le bill de réciprocité commerciale

d'ici au 4 mars prochain

Le président croit que le nouveau sénat adopterait ce bill.

(Service spécial de la PATRIE) WASHINGTON, 20. — Il a été annoncé officiellement, par le président Taft, hier, par M. McCall, l'un des membres du cabinet, que le président Taft convoquera une session extraordinaire, si le Sénat ne se prononce pas d'ici au 4 mars sur le bill McCall, mettant en vigueur le traité de réciprocité avec le Canada.

D'après ce que dit M. McCall, le président est d'opinion que ce lui est un devoir international, de convoquer à nouveau les chambres, si la chose est nécessaire. Le but que se propose le président, en faisant cette déclaration, est évidemment d'écrire cette session supplémentaire, en amenant les sénateurs à prendre vivement une décision sur le bill McCall, mais on croit justement que cette déclaration a été faite trop tard, et que de nombreux sénateurs d'avis que la Chambre Haute se prononce pendant la présente session.

Washington, 20. — Il paraît très probable que les Chambres devront être convoquées en session extraordinaire, à moins que le président n'exerce une pression extraordinaire sur les adversaires du traité, pour les amener à ne retarder le bill d'aucune façon, il est peu probable que le Sénat prenne une décision à ce sujet, d'ici les deux semaines. En plus de la question de la convention avec le Canada et de dix bills d'appropriation générale, le Sénat a à étudier les mesures importantes qui suivent: Pensions de vieillesse, élection des sénateurs par le peuple, casus belli, amendement au traité de commerce de Panama.

On ne peut laisser aucune de ces mesures de côté et un groupe de sénateurs insistent pour qu'un vote soit pris avant l'ajournement sur chacune d'elles. Il faut que ces mesures soient laissées de côté au moins quelques-unes d'entre elles sans quoi le bill de réciprocité ne pourra passer.

Naturellement on ne pouvait s'attendre à ce que ce projet de loi soit l'objet de discussions sérieuses. Mais, dans la mesure où le Sénat a pu se prononcer sur le traité de commerce de Panama, on ne peut pas dire que le Sénat ait été très favorable à ce projet. On croit que le Sénat ne pourra pas se prononcer sur le traité de commerce de Panama, car il y a trop de questions en suspens. On croit que le Sénat ne pourra pas se prononcer sur le traité de commerce de Panama, car il y a trop de questions en suspens.

Le départ de ces sénateurs, dont un grand nombre ont joué des rôles importants dans la considération de plusieurs mesures sur le tarif, marquerait un changement considérable dans la composition politique du Sénat. Le président croit que le Sénat tel qu'il sera constitué après le 4 mars passera le bill.

UN AMENDEMENT Washington, 20. — Le sénateur Jones, de Washington, a aujourd'hui présenté un amendement au bill de réciprocité avec le Canada sous forme de substitut. Le substitut porterait sur le prélèvement des tarifs nécessaires pour les dépenses

Durant vos Nuits d'Insomnie

N'avez-vous jamais pensé que le café pouvait être la cause de cet état de chose? Beaucoup de personnes ont obtenu un sommeil reposant et rafraichissant en mettant de côté le café et en faisant usage de

POSTUM bien préparé. "Il y a une Raison" Canadian Postum Cereal Co. Ltd., Windsor, Ontario.

LA CHINE EN DIFFICULTE AVEC L'ANGLETERRE

(Service spécial de la PATRIE) PEKIN, 20.—Le gouvernement japonais suit avec une grande attention le progrès du conflit qui s'est élevé entre l'Angleterre et la Chine au sujet de la délimitation de la frontière entre la Birmanie et la province de Yunnan. Cette situation difficile a été créée par les retards de la Chine à régler la question et à délimiter clairement les 220 milles de frontière, sujets du Hige. A bout de patience et pour mettre un terme aux incursions des tribus de maraudiers chinois, l'Angleterre a fait occuper par ses troupes le territoire contesté.

On soupçonne toujours fermement dans les cercles diplomatiques d'Extrême-Orient, une alliance russo-japonaise et on s'attend à ce que le Japon agisse au moment propice.

La légation anglaise dont la patience a été rendue à bout par les tergiversations de la diplomatie chinoise, est loin de sympathiser avec la Chine dans les difficultés qui viennent de s'élever entre elle et la Russie.

M. KNOX, PARLE. PITTSBURG, Penn., 20.—Le secrétaire Knox a adressé, hier soir, la parole au banquet de la Chambre de Commerce de cette ville. Il a fortement encouragé l'adoption de la réciprocité avec le Canada, et a condamné les allusions que l'on a faites à l'annexion. Voici d'ailleurs une partie de son discours: "La question la plus importante qui n'ait jamais été soumise au peuple pour sa considération est celle qui est maintenant devant le peuple américain, devant le congrès, et c'est la question des relations commerciales réciproques entre le Canada et les Etats-Unis. Ce n'est pas une question nouvelle que le sujet de nos relations commerciales avec le Canada. Elle a déjà été l'objet du premier traité que la jeune république ait conclu avec la Grande-Bretagne.

Le département d'Etat a été chargé par la loi du tarif Payne de négocier un arrangement de tarif raisonnable avec tous les pays du voisinage. En plus de la question Vingt-cinq nations, notre travail était à peu près terminé, mais rien n'avait encore été tenté du côté du Canada. Le président Taft a négocié avec M. Fielding, non seulement un arrangement de tarif raisonnable, mais aussi un arrangement de tarif raisonnable qui est maintenant devant le congrès. C'est un arrangement de tarif raisonnable qui est maintenant devant le congrès. C'est un arrangement de tarif raisonnable qui est maintenant devant le congrès.

ON CELEBRE LEURS NOCES DE CRISTAL

Environ deux cents personnes, tous parents et amis de M. Pierre Vincent marquant de bois blanc au de cette ville, se réunissent en la demeure de ce dernier, hier soir, au 301 Chatham, pour célébrer le quinzième anniversaire de son mariage.

M. et Mme PIERRE VINCENT, dont les noces de cristal ont été célébrées hier soir, au 301 Chatham, ont été célébrés par les amis de M. et Mme Vincent par un nombreux orchestre. M. et Mme Vincent ont été célébrés par les amis de M. et Mme Vincent par un nombreux orchestre.

Une superbe adresse a été présentée à M. et Mme Vincent par leur fille âgée de treize ans, tandis que les invités leur ont remis un nom de tous les parents et amis réunis, chacun un souvenir. Les invités ont été célébrés par les amis de M. et Mme Vincent par un nombreux orchestre.

Un très joli programme musical a été exécuté par un nombreux orchestre. M. et Mme Vincent ont été célébrés par les amis de M. et Mme Vincent par un nombreux orchestre.

C'ETAIT UN COMLOT DES REVOLUTIONNAIRES

MANAGUA, 20.—Le "Tarde" journal du soir dit: "Les recherches ont prouvé que la récente explosion qui s'est produite dans les casernes a été le résultat d'un complot des libéraux de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Tout était arrangé pour que l'explosion se produise à trois heures du matin, en même temps, qu'une attaque de la résidence présidentielle, dont les occupants seraient sans doute jetés dans la confusion."

Le Journal affirme que l'ancien sous-inspecteur de police sous l'administration Zelaya avait chargé des arrangements pour faire sauter les casernes. Un de ses hommes sauta par dessus le mur qui entourait les casernes, entra dans la guérite de la sentinelle, mit des combustibles imbibés de pétrole en position et prit la fuite.

CASTORIA DE FLETCHER

LE PAIN DE JAMES STRACHAN est supérieur, sous tous les rapports—cuisson, levage, pétrissage—à tout autre pain. Il est fait proprement avec une farine riche en gluten, pure et garantie de première qualité. LA MEILLEURE PREUVE qu'il est tel que représenté c'est que si vous avez, une bonne fois, l'idée de l'essayer, vous ne pourrez plus vous en passer. Livré, chaque jour, à Montréal et dans les banlieues. Succursale de l'Ouest: WESTMOUNT 2655. JAMES STRACHAN 246, Avenue de l'Hôtel-de-Ville. TELEPHONES: Est 71 et 207.

LA BONNE ROUTE Les bons chemins et le chemin de fer.—Une grande route de Rouse's Point à Edmundston.—Conférences.

Dans un discours qu'il prononça à la dernière séance annuelle de l'Association des bons chemins d'Ontario, à Toronto, M. L.-A. Hamilton, de Lorne Park, donnait d'intéressants renseignements que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs.

M. Hamilton estime que pour les horticulteurs et les possesseurs des environs des grandes villes, les bons chemins sont préférables aux chemins de fer. Les compagnies de transport ne s'occupent guère de l'état dans lequel les produits pourraient arriver à destination. Leurs employés emplit les boîtes de fruits les unes sur les autres dans les wagons où la chaleur les fait entrer en fermentation; puis ces fruits passent encore entre plusieurs mains qui les traitent sans ménagement, avant d'arriver chez l'acheteur.

UN FRASERVILLIEN. L'idée de notre correspondant et de M. le docteur Picaud est sans doute excellente; la grande route en question serait d'une utilité incontestable non seulement pour les touristes, mais surtout pour les cultivateurs d'une grande partie de la Province de Québec.

CONFÉRENCES SUR LES BONS CHEMINS M. J. A. Camirand, conférencier officiel, donnera une conférence à Valleyfield, comté de Beauharnois, le 22 courant, à 11 heures p.m., pour expliquer la politique du gouvernement relative à l'amélioration des chemins de campagne.

LA TOMBOLA DE MAISONNEUVE Samedi soir, la Grande Tombola de la ville de Maisonneuve, au profit des pauvres de cette paroisse, s'est continuée avec autant de succès que par les jours précédents.

UNE GRANDE ROUTE DE ROUSE'S POINT A EDMUNDSTON. Un lecteur de la PATRIE nous écrit la lettre suivante: "Permettez à un dévoué stétioteur des Bons Chemins, au nom de la cité de Fraserville, d'offrir sa voix à l'appel général en leur situation, et ce d'autant plus que, dans la province, de l'évier la voix en cette occurrence. Elle est bornée à proximité, d'un côté par la ligne 456 et de l'autre par le Nouveau-Brunswick."

Souffrit Beaucoup de la Maladie du Coeur Ses nerfs étaient très faibles Mme John Farrell, Rose Hill, I. P. E. écrit: "C'est avec le plus grand plaisir que j'ai vu dans votre journal, un bien que m'ont faites les Pilules de Milburn, pour le coeur et les nerfs."

A MUSEMENTS ARENA HOCKEY Mardi, le 21 Fev à 8.30 p.m. Renfrew vs Canadien

ORPHEUM, Aujourd'hui à 8.10 et 8.30 p.m. "THE SLIMS OF PARIS" avec Miss Minnie Amato

THEATRE NATIONAL Ce soir à 8 heures "CATHARINE" Semaine prochaine—MARTYRE, 803-8

EXPOSITION de Volailles, Pigeons et Bantams A L'HOTEL DE VILLE DE MAISONNEUVE

HIS MAJESTY'S Toute la Semaine à des prix populaires. TO SERVE THE CROSS

SOIRES DE DANSE au Grand Central Hall, 214 rue St-Laurent

FEU M. V. BOULLON STE-ANNE DE LA POINTE AU PERE, 20. Jeudi soir s'éteignait paisiblement dans notre petite paroisse, M. Victor Bouillon, âgé de 85 ans.

CREME OZONE Demandez Vous Messieurs Vous Mesdames

Sans acide antiseptique CREME OZONE Hygienique et Désinfectante

A. E. REA & CO. Montreal, Limited

100.000 verges de BRODERIES SUISSES A MOITIE DE LEUR VALEUR REELLE

Une Grande Vente de BRODERIE DE FEVRIER

Nous avons reçu cette semaine la première grosse consignment de broderies suisses et le lot entier sera mis en vente demain. Un des chefs de notre établissement a visité la Suisse l'an dernier et s'est arrangé avec le propriétaire d'une des plus grandes maisons de broderie pour prendre tout le stock de sa manufacture à la fin de la saison. Cela veut dire que les longueurs qui sont restées après que furent expédiées les consignations des Etats-Unis, de l'Europe, de l'Asie et des autres parties du monde, ont été envoyées à A. E. REA & CO. Il n'y avait qu'un raison pour que nous fassions un si gros achat : ce fut le bas prix. Nous marquons ces marchandises qui seront mises en vente demain en proportion exacte des prix auxquels elles ont été achetées. Des milliers de verges.—Des milliers de patrons au choix.—Et les dessins les plus nouveaux et les plus classiques, faits par les plus habiles artistes de St-Gall. Toutes ces marchandises sont garanties de première classe, pas de "secondes", ni de qualités inférieures, 30 à 150 verges de chaque sorte. Ces lots comprennent des : BRODERIES.—CACHE-CORSETS.—VOLANTS.—ENTRE-DEUX.—BORDURES.—DEVANTS.—PASSE-RUBAN.—ENTRE-DEUX DOUBLES.—BORDURES ET ENTRE-DEUX COMBINES. Pour la commodité de nos clients, nous les avons divisés en huit lots :—

Grid of 8 lots (LOT No. 1 to 8) listing various types of Swiss embroidery with quantities and prices. Includes items like '15,000 verges de jolis entre-deux et bordures suisses', '10,000 verges de très beaux cache-corsets', etc.



CORSETS Rég. \$1.50 et \$2.00. MARDI \$1.00. Description of corsets and prices.

Lingerie Blanche. Pendant que les achats, pour l'été sont en vogue, nous avons préparé une liste d'articles de lingerie à prix spéciaux. Cache-corsets, en nansouk, avec empiècement en entre-deux mailles, le col et manches courtes, finis avec bordure et petit ruban ; finis à la ceinture avec peplum. Prix spécial, mardi 89c.

Les Soies les plus Nouvelles pour le Printemps sont exposées. Une grande vente d'introduction des plus nouveaux modèles de soie. La réputation que s'est acquise notre département des soies sera encore accrue par l'exposition énorme que nous faisons de tout ce qu'il y a de plus nouveau en marchandises de printemps.

Offres Spéciales de Mardi dans le Département des Brimborions. Protecteurs de robes, spécial de nos 1911. Valeur rég. 12c à 15c. Pour la paire, 2 pour 10c.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS. A L'ASSEMBLEE GENERALE DU BOARD OF TRADE. — UN WAGON EN FEU. — RESIDENCE DETRUITE PAR L'INCENDIE. — LES RAQUETTEURS — VOL AUDACIEUX CHEZ LES MARCHANDS DE BEURRE. — L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DES AMATEURS.

DEUX JOURNAUX SONT DENONCES PAR MGR BEGIN. DANS UN MANDAMENT LU HIER DANS TOUTES LES EGLISES DE QUEBEC, L'ARCHEVEQUE SE PLAINT DE LA LUTTE FAITE A L'ACTION SOCIALE. (Spécial à La Patrie) QUEBEC, 20. — Toute une sensation a été causée, hier, dans les différentes églises de la ville par la lecture d'un mandement de Mgr l'archevêque Bégin, dénonçant, au même point que la lecture des mauvais livres, la lecture de deux journaux français de cette ville : le "Soleil" et le "Vigie".

FEU LE DR GRENIER. (Spécial à La Patrie) DRUMMONDVILLE, 20. — Notre ville vient de perdre un de ses citoyens les plus éminents dans la personne de M. P. Grenier, médecin, décédé le 15 courant. Feu le docteur Grenier était très populaire parmi nous ; c'était la bonté et l'affabilité personnifiées.

METAL SHINGLE & SIDING CO. Sheet Metal Manufacturers and Contractors. Delormier and St. Catherine Phone East 5517. MURS GALVANISES ET PEINTS. ainsi que trois enfants : Henri-Georges, Pierre et Léo. Le défunt laisse aussi, outre sa mère et son épouse, quatre frères et quatre sœurs : le docteur E. P. Grenier, de Montréal, l'abbé S. Grenier, vicaire à Central Falls ; Joseph, jardinier à Trois-Rivières et l'abbé Dominique Grenier, étudiant au Grand Séminaire de Québec ; Sœur Marie de Lourdes, Sœur M. Annunciate de l'abbaye de Lorette, Toronto, Marie Thérèse, épouse du docteur Harry P. Smith, de Nicolet et Mademoiselle Georgette.

BRULEE VIVE DANS UN INCENDIE. (Spécial à La Patrie) SHERBROOKE, 20. — Une petite fille de 4 ans, enfant de M. Ferdinand Daigle, de Cranberry, a été brûlée vive durant un incendie qui a éclaté dans son domicile, et qui consuma la demeure de ses parents, la semaine dernière. Les restes calcinés de la petite infortunée ont été retrouvés après l'accident.

Epuié ? La Salsepareille d'Ayer est un tonique. Elle ne stimule pas. Elle ne contient pas une goutte d'alcool. Votre santé s'améliore de jour en jour. Parlez-en à votre médecin. Ayez son approbation d'abord, ensuite marchez. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

CASTORIA Pour Bébé et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée. Portée de J. H. Weston.

LE DOCTEUR M. P. GRENIER. Feu le docteur M. P. GRENIER, de Drummondville. (Cliché T. O. Laperrière, artiste photographique, à Drummondville.) Le docteur Grenier épousa le 7 janvier 1907, Mademoiselle Annette Bailly, de Champlain, qui lui survit.

CACHETS NA-DRU-CO. 25c. la boîte chez votre pharmacien. Garant ne contenir ni morphine, ni opium, ni autres drogues dangereuses, par le National Drug and Chemical Company of Canada, Montreal.

Le Montreal Street à 231 - Richelieu & Ontario à 142

LA MATINEE A LA BOURSE

Après quelques jours de lourdeur de la semaine dernière, nombre d'habitants de la Bourse ont eu une grande surprise en voyant la force et l'activité de notre marché local. Les prix de notre marché local. Les prix de notre marché local.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK, Wall Street, 20. — Les prix d'ouverture à la Bourse, ce matin, étaient plus élevés que le dimanche. Les prix de notre marché local.

M. E. W. THOMPSON UN MERGER DE \$12,000,000 LA RECIPROCITE

M. E. W. Thompson, vice-président de la Bourse, a déclaré aujourd'hui que le projet de loi sur la Reciprocité est un projet de loi qui a pour but de faciliter le commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Nom, Cours, Variation. Lists various stocks and their prices.

RENDREMENT DES VALEURS

Table with columns: Valeur, Rendement. Lists various values and their yields.

LE CURB

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various values and their prices.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various mining stocks and their prices.

BOURSE DE LONDRES

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various London stocks and their prices.

BOURSE DE BERLIN

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various Berlin stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various Paris stocks and their prices.

MARCHE DE LONDRES

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various London market prices.

MARCHE DE CHICAGO

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various Chicago market prices.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various midday sales prices.

HOKS LIST

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various hock prices.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table with columns: Valeur, Cours. Lists various midday sales prices.

OBLIGATIONS VS HYPOTHEQUES

La Royal Securities Corporation Limited de cette ville publie cette semaine un rapport sur les obligations et les hypothèques.

OBSTACLE AU CAOUTCHOUC

TORONTO, 20 février. — La National Rubber Company a déclaré aujourd'hui que le projet de loi sur la Reciprocité est un projet de loi qui a pour but de faciliter le commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

GREVE DES CHAUDRONNIERS

CLEVELAND, Ohio, 20. — Huit cents chaudronniers, employés par la Lake Shore and Michigan Southern Railway Company, ont refusé d'obéir à l'ordre de leur patron.

CALENDRIER FINANCIER

Demain, mardi, le 21 février, auront lieu les assemblées annuelles suivantes: Le Board of Directors de la Canadian Bank of Commerce.

LES COMPENSATIONS AUX ETATS-UNIS

Dans les principales villes des Etats-Unis, les banques ont commencé à échanger des billets de banque de 100 dollars.

UNE HAUSSE DU HOMARD

Le Portland Packing Company vient de déclarer que le prix du homard a augmenté de 10 cents par livre.

RESPECTIVE D'UNE NOUVELLE REVOLUTION

(Service spécial de la PATRIE). LISBONNE, 20. — Les relations entre le gouvernement et la marine sont de nouveau sur le point de se rompre. A la suite d'une demande faite par les marins de réinstaller son commandement du navire "Almirante Reis".

LES FABRICANTS DE CONSERVES ET LA RECIPROCITE

(Service spécial de la PATRIE). OTTAWA, 20. — Les représentants de l'Association des Propriétaires de Salaisons ont déclaré aujourd'hui que le projet de loi sur la Reciprocité est un projet de loi qui a pour but de faciliter le commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

LETTRE DE CLEWS

Nous extrayons quelques passages de la lettre de Clews, publiée dans le "New York Herald".

DEUX BATONS ET DEMANDE DYNAMITE PRES D'UN THEATRE

Dans une des dernières marches d'un escouade de sortie donnant sur le rue St-Dominique, un des employés du théâtre Français, a trouvé, hier soir, entre 6 et 7 heures, deux bâtons gélés de dynamite.

LA DECOUVERTE DE CES MATIERES EXPLOSIVES CREE CERTAIN SENSATION, MAIS ON CROIT QUE C'EST LA LOEUVRE D'UN FARCEUR

Dans une des dernières marches d'un escouade de sortie donnant sur le rue St-Dominique, un des employés du théâtre Français, a trouvé, hier soir, entre 6 et 7 heures, deux bâtons gélés de dynamite.

UNE GROSSE POURSUITE

QUEBEC, 20. — Une grosse affaire a été prise en compte par la Redemable Investment Company de Boston.

LE ETAT FINANCIER DES BANQUES DU CANADA

L'état financier des banques pour le mois de janvier sera publié ce matin par le département des finances.

LES CEREALES

Meis, Américain No 3, 56. Les prix des céréales ont augmenté de 10 cents par bushel.

PAR MARCOTTE FRERES Avis de Faillite

PAR MARCOTTE FRERES Avis de Faillite. Vente par écan au No 49 de la rue St-Jacques, Montréal, le 24 février 1911, à 11 heures.

Royal Securities Corporation, Limited

Royal Securities Corporation, Limited. 164 Rue St-Jacques, Montréal. Toronto, Québec, Halifax, Londres, Angleterre.

Banque de Montreal

Banque de Montreal. Avis de Faillite. Vente par écan au No 49 de la rue St-Jacques, Montréal, le 24 février 1911, à 11 heures.

CARTES D'AFFAIRES

CARTES D'AFFAIRES. Avis de Faillite. Vente par écan au No 49 de la rue St-Jacques, Montréal, le 24 février 1911, à 11 heures.

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX. Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2242.

AVIS

AVIS. The Montreal Cotton Company. Avis de Faillite. Vente par écan au No 49 de la rue St-Jacques, Montréal, le 24 février 1911, à 11 heures.

Green Shields & Co.

Green Shields & Co. Avis de Faillite. Vente par écan au No 49 de la rue St-Jacques, Montréal, le 24 février 1911, à 11 heures.

Assurance Mont-Royal

Assurance Mont-Royal. Avis de Faillite. Vente par écan au No 49 de la rue St-Jacques, Montréal, le 24 février 1911, à 11 heures.

HAMON & HESS, ENTREPRENEURS

HAMON & HESS, ENTREPRENEURS. 207 rue St-Jacques, Montréal. Planchers et murs en tuiles et mosaïque pour bâtisses publiques.

S. CARNEY & CO. MEMBRES DU MONTREAL STOCK EXCHANGE

S. CARNEY & CO. MEMBRES DU MONTREAL STOCK EXCHANGE. 117 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER. Avis de Faillite. Vente par écan au No 49 de la rue St-Jacques, Montréal, le 24 février 1911, à 11 heures.

OCCASIONS FAIRES ET BIEN PLEIN

A VENDRE MACHINES NEUVES ET D'OCCASION A VENDRE

1. Plaineur embouteleur, 1. Shaper à Bois, 1. Corréleur de 12", 1. Courroilleur de 12", 1. Scies à Ruban de 26", 1. Drill pour Forgeron, 2. Fendeurs Automatiques pour Cios de Bois, 1. Grémin de Moulin à Scie, 1. Pétrins Automatiques, capacités 1'un 4, l'autre de 5 quarts, 1. Winches pour Constructeurs, capacité 2 tonnes, S'adresser à: Joliette Steel & Iron Foundry Limited, 100 et 371 rue St-Jacques, Montréal, J. D. QUÉRY, Gérant, 2122, Tél. Bell Main 2122.

AUTOMOBILES A VENDRE

AGENCES 1911 - Huppabell, 20 H.P., Cole 30 H.P., Dominion, 35 H.P., Glide, 7 places, 50 H.P., Speedwell, 7 places, 60 H.P., Marmon, 40 H.P., Nous déitions toutes les voitures, nous les voir au Garage Gabel, 219-24 Hôtel de Ville, Tél. Est 2171, 393-34

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES

A VENDRE - Un cheval âgé de huit à ans (8 ans) pesant 1100 lbs. et un Concorde, harnais et accessoires, tout neuf, bonnes conditions. S'adresser au Dr P. T. Daubigny, M.V., 265 rue Craig Est. 302-6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre, avec logement de 4 pièces, loyer \$12.00 par mois, faisant de bonnes affaires au comptant. Abandonnée pour se rapprocher. S'adresser 345 St-Jacques, 295-6

HOTEL A VENDRE

HOTEL A VENDRE à St-Jérôme de 10 pièces, avec licence, \$4,000, conditions faciles. S'adresser Boite postale 145 St-Jérôme, comté de Terrebonne. 302-6

LOTIS A VENDRE

LOTS à vendre au Parc Laval, magnifique lots, avec toutes les facilités. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est, Tél. Est 4219, 302-6

MAGASINS A VENDRE

BOULEVARD ST-LAURENT - 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961, 3963, 3965, 3967, 3969, 3971, 3973, 3975, 3977, 3979, 3981, 3983, 3985, 3987, 3989, 3991, 3993, 3995, 3997, 3999, 4001, 4003, 4005, 4007, 4009, 4011, 4013, 4015, 4017, 4019, 4021, 4023, 4025, 4027, 4029, 4031, 4033, 4035, 4037, 4039, 4041, 4043, 4045, 4047, 4049, 4051, 4053, 4055, 4057, 4059, 4061, 4063, 4065, 4067, 4069, 4

NEIGE

Maximum, aujourd'hui... 15
Minimum, aujourd'hui... 10
Maximum, hier... 15
Minimum, hier... 10

LES TEMPS QU'IL FAIT...
NADA — Une vague de haute pression barométrique accompagnée de brises fraîches, nous a permis de nous en aller à la mer, mais la vague de basse pression qui peut développer beaucoup d'énergie, nous a fait revenir à terre. Le temps est devenu très froid de nouveau dans le Nord-Ouest et les nouvelles maritimes.

CALENDRIER — Samedi, 21 février — Fête du jour, sainte Vitalienne, vierge.

EPHÉMERIDES — Le 20 février, 1910, assassinat du premier ministre d'Égypte par un étudiant nationaliste; grève des employés de tramways à Philadelphie; bagarres.

LE COUVENT DE LACHINE EN QUARANTAINE

PLUSIEURS CAS DE VARIOLE SE SONT DECLARES, MAIS ILS SONT TRES LEGERS ET LES MESURES QUI ONT ETE PRISES EMPÊCHERONT L'EPIDEMIE DE SE PROPAGER.

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 20 — Le couvent des Dames de Sainte-Anne, à Lachine, est en quarantaine depuis samedi soir, selon les ordres du Conseil provincial d'hygiène.

Il ne s'agit pas cependant, de variole sous sa forme la plus maligne, mais bien de variole ordinaire et de forme simple, ou de petite variole, comme l'ont prétendu certains journaux du matin. C'est le docteur Beaudry, du bureau provincial d'hygiène qui nous fait cette déclaration.

Cette épidémie, nous dit le docteur Beaudry, s'est déclarée au couvent de Lachine, vers le 22 ou le 24 janvier.

Depuis cette date jusqu'au 2 février dernier, 3 cas se sont déclarés, dont trois sont guéris et cinq autres en voie de guérison. Le seul cas qui soit vraiment sérieux est celui d'une jeune servante de dix-sept ans. Tous ces cas sont des cas de variole véritable, bien que sous une forme modifiée. De plus les personnes qui ont été atteintes n'avaient pas été vaccinées.

Un médecin local fut prévenu à temps, mais il se crut d'abord en présence de simple cas de variole ou de petite variole, et ne se rendit à l'évidence que le 2 février dernier.

"On a fait rapport au bureau provincial d'hygiène, samedi soir seulement. Je me suis rendu sur les lieux et, ayant constaté le fait, j'ai dû mettre le couvent en quarantaine, selon que me l'ordonnait la loi. Je dois dire cependant que l'épidémie n'est pas dans une phase aiguë et qu'il n'y a pas de danger immédiat si toutes les précautions voulues sont bien observées."

"Nous avons ordonné la vaccination immédiate pour toutes les personnes qui n'ont pas été vaccinées depuis les sept dernières années, et la quarantaine durera forcément jusqu'à ce que tous les malades soient guéris. La quarantaine ne saurait, du reste, durer moins de huit jours, puisqu'il faut donner le temps au vaccin de s'incorporer dans le sang de la personne vaccinée elle-même."

Le docteur Beaudry, faisant alors un retour sur le passé, nous rappelle la grande épidémie générale de 1855, qui fit de nombreuses victimes; celle de 1891, et celle de 1899 qui dura encore à l'état latent.

Près de quatre cents jeunes filles et religieuses se trouvent actuellement séquestrées dans le couvent de Lachine, ne communiquant avec l'extérieur qu'à l'aide de deux gardiens qui montent la garde nuit et jour.

C'est matin à 9 heures, a eu lieu à Lachine, une réunion de la Commission d'hygiène au cours de laquelle ont été décidées toutes les mesures à prendre pour enrayer l'épidémie.

ELLE TIRE A BOUT PORTANT SUR UN HOMME QUI VOULAIT PENETRER DANS SA MAISON

Se trouvant seule chez elle, Mme Lanoux, du village Montcerf, tira un coup de fusil sur un citoyen bien connu de l'endroit qui git maintenant, entre la vie et la mort, à l'hôpital de Maniwaki

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 20 — Le paisible petit village de Montcerf, situé à quinze milles au nord d'Ici sur la Gatineau, a été jeudi dernier dans la soirée, le théâtre d'une tragédie, sanglante qui aura probablement pour résultat la mort du plus important citoyen de l'endroit, M. André Lachapelle. Ce dernier est actuellement à l'hôpital de Maniwaki où il git entre la vie et la mort.

Jeudi soir, vers 9 heures, Lachapelle se trouvait seul chez lui, à la demeure de Mme Lanoux, née Olive Morin.

Après lui avoir enjoint, par trois fois, de déguerpir, Mme Lanoux s'est emparée d'un fusil de chasse et lui en a déchargé le contenu dans le bas du corps et les jambes.

Des résidents de l'endroit, attirés hors de leur demeure par le bruit du coup de fusil, trouvèrent Lachapelle gisant sur le pas de la porte de la demeure de Mme Lanoux.

Il fut transporté chez lui d'où on le transporta à l'hôpital de Maniwaki. Vendredi soir, le Dr J. Mulligan.

LUI AMPUTA LA JAMBE DROITE qui était criblée de plomb. Une partie de la charge s'est logée dans le bas ventre de la victime et le Dr Mulligan désespère de la sauver.

Comme le village de Montcerf est situé à 15 milles de toutes communications de télégraphe et de téléphone, ce n'est que samedi que le shérif Wright a été avisé de la tragédie et samedi soir, il se mettait en route avec le représentant de la PATRIE pour aller opérer l'arrestation de Mme Lanoux.

Les arrivèrent à Montcerf, hier midi et se rendirent directement à la demeure de la femme Lanoux qui fut immédiatement mise en état d'arrestation.

LE RECIT DE LA TRAGEDIE

Mme Lanoux a fait au shérif un récit détaillé de la tragédie de jeudi soir.

"Depuis longtemps, a-t-elle dit, André Lachapelle me poursuivait de ses attentions. Sous toutes espèces de prétextes, il venait chez moi. Comme depuis l'automne dernier, mon mari est aux chantiers, je ne pouvais mettre le nez dehors sans l'avoir sur mes pas. Ici, toutes les femmes, dont les maris sont absents, craignent ce homme."

Déjà un soir, à la fin de cet après-midi, il m'a fallu chasser un nommé Gédéon Deschênes en lui tirant un coup de fusil au-dessus de la tête. Celui-ci n'est pas revenu m'importuner, mais la leçon n'était pas bonne pour André Lachapelle. Il m'a obligé d'aller au grand bois et de me cacher. C'est ainsi qu'il m'a fait l'intention de me blesser mortellement."

André Lachapelle et Gédéon Deschênes ont toujours été, paraît-il, craint par les femmes de Montcerf, et pas plus tard que mercredi dernier.

AURAIT ETE CHAQUE par une femme de l'endroit.

Mme Lanoux, relatant les détails de la tragédie de jeudi soir, a déclaré qu'elle tira le coup de fusil sur Lachapelle, parce qu'il voulait entrer dans sa maison.

C'était Lachapelle et il lui demandait de le laisser entrer. Elle lui répondit: "Allez-vous en, ou vous allez le regretter."

Pendant cinq minutes, continua Mme Lanoux, Lachapelle persista à demander son admission.

T. WATERHOUSE REPONDRÀ DE LA MORT DE SA FEMME

Mme Thomas Waterhouse est morte à l'hôpital général samedi midi sans avoir repris connaissance. Comme on se le rappelle, elle a été battue, mercredi midi, par son mari qui la frappa à la tête avec un bâton de base-ball et lui a fracturé le crâne.

Le coroner a tenu une enquête ce matin sur les circonstances qui ont accompagné cette mort. Après l'audition des témoignages, les jurés ont rendu le verdict que Thomas Waterhouse, est tenu criminellement responsable de la mort de sa femme et qu'il devra subir son procès devant les tribunaux.

Les Drs Dugas et McTaggart, médecins autopsistes et le Dr Fred-J. Tees, surintendant de l'hôpital général ont rendu leurs témoignages.

Georges Waterhouse, beau-fils de la défunte, dit qu'il ne demeurait pas avec son père. Depuis le mois d'octobre, celui-ci souffrait de troubles nerveux et était sous les soins du Dr Laurie; il a été question de l'interner dans un asile d'aliénés, mais comme le malade prenait du mieux, la famille s'y objecta. Waterhouse fit alors un séjour de cinq semaines chez son père. Depuis ce moment, il ne revint plus chez lui. Il fut arrivé plusieurs crises d'insanité. Il croit même que les premières atteintes de la maladie se sont manifestées il y a cinq ans, quand son père demeurait à Kingston. Il y a deux semaines il resta huit jours sans dormir et extrême-ment agité. Quand il revint son fils, après avoir frappé sa femme, il lui dit simplement que cela devait arriver un jour ou l'autre.

Alice Waterhouse, belle-fille de la défunte corrobore les paroles de son frère.

Le capitaine Murphy du poste No. 11 raconte les circonstances du meurtre, que nous avons déjà raconté et produit le bâton de base-ball et un 'couvre-pied taché de sang. Waterhouse, interrogé sur les motifs de sa brutale agression, dit qu'il n'a pas de souvenir de ce qui se passa le jour de la mort, car sa femme l'exaspéra par ses remarques sur ses enfants du premier lit.

Les jurés, après ces témoignages, ont alors tenu Waterhouse criminellement responsable de la mort de sa femme et il lui a été comparé devant les tribunaux à deux heures de l'après-midi.

Avant de quitter la morgue pour se rendre au tribunal, il fut en proie à de violentes convulsions et se débattait entre le malheureux père et ses enfants, qui versaient un torrent de larmes.

LES ELECTIONS MUNICIPALES A SAINT-JEAN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 20. — Ce matin à 8 heures 10 minutes à midi à l'Hôtel-de-Ville, de Saint-Jean, la mise en nomination des candidats aux élections municipales.

Se présentent : comme maire : M. Alphonse F. Gervais, dont le terme comme maire est expiré, et M. Troféo Côté, marchand de Saint-Jean.

Comme conseillers : Quartier Centre. — MM. Napoléon Boisvert, sténographe et M. Philias Mercier, bijoutier. Quartier Est. — M. Dr Arthur Sabourin et A. Godin, marchand. Quartier Ouest. — MM. Pierre Trahan, entrepreneur et Arthur Ménard, menuisier. Quartier Nord. — MM. Henri Langlois, industriel, et Napoléon J. Millette, contremaître.

On rapporte que le tremblement de terre a causé plusieurs pertes de vie, mais les détails manquent.

TREMBLEMENT DE TERRE EN TURQUIE

(Service spécial de la Patrie)

CONSTANTINOPLE, 20 — Un violent tremblement de terre s'est fait sentir aujourd'hui à Monastir, et dans tout le vilayet de Monastir. Plusieurs mosquées et plusieurs maisons ont été détruites. La population campe dehors et souffre beaucoup du froid. Les autorités de la ville ont fait demander 500 tentes et des secours au gouvernement.

Monastir est une ville de la Turquie d'Europe, capitale du vilayet de ce nom, dans la province de Macédoine. Elle se trouve à 85 milles au nord-ouest de Salonique. C'est un centre militaire important et elle fait un grand commerce de blé et de tabac; elle compte aussi plusieurs manufactures d'orfèvreries, d'argenteries et de tapis.

500 années qui est estimée à 45,000 années est un mélange de toutes les nationalités. Les Chrétiens y sont en peu près la moitié de la population.

On rapporte que le tremblement de terre a causé plusieurs pertes de vie, mais les détails manquent.

A. JETTE & CIE

Couriers, experts en propriétés, agents, prêteurs sur gages, 150 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 276-1-4-30

GENDREAU & GENDREAU

CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tel. 261 E. 2314.
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
259-1-rue-Ville

FRANCHERE DENTISTE

144 ST-DENIS
256-1-rue-Ville

NAISSANCES

CONTEY — A Montréal, le 16 courant, au No 217 rue des Moulins, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Hélène-Marguerite, de M. et Mme Joseph Comte, de Paris.

LAVALLEE — A Montréal, le 18 courant, au No 217 rue des Moulins, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Hélène-Marguerite, de M. et Mme Joseph Comte, de Paris.

MAYNARD — A Natick, Rhode Island, le 15 courant, au No 217 rue des Moulins, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Hélène-Marguerite, de M. et Mme Joseph Comte, de Paris.

PARRAIN et MARRAIN, M. et Mme Antoine Bergeron.

E. H. MAYNARD — A Natick, Rhode Island, le 15 courant, au No 217 rue des Moulins, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Hélène-Marguerite, de M. et Mme Joseph Comte, de Paris.

PARRAIN et MARRAIN, M. et Mme Antoine Bergeron.

COUVAL — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 70 ans et 9 mois, Dame Marie Couval, épouse de feu Joseph Couval.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son défunt, son gendre, 257 rue Duquesne, à 12 heures, pour se rendre à l'église St-George et de là au cimetière de la Côte-à-Picardie, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAUNAY — Boucherville, le 20 février 1911, à l'âge de 89 ans, est décédé Edouard Delaunay dit Fust, bourgeois.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant.

Le convoi funéraire partira de sa demeure à son domicile, No 181 rue Lavelle, à 10 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-à-Picardie, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUREN — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 44 ans, Marie-Blanche-Louise, épouse de feu Louis Laurent, fils de feu Louis Laurent, au No 1011 rue St-André.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant.

LAVALLEE — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 44 ans, Marie-Blanche-Louise, épouse de feu Louis Laurent, fils de feu Louis Laurent, au No 1011 rue St-André.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant.

LEPAGE — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 25 ans, Honorata Lepage, fille de feu Honorata Lepage et de feu Joseph Lepage.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son défunt, son gendre, 257 rue Duquesne, à 12 heures, pour se rendre à l'église St-George et de là au cimetière de la Côte-à-Picardie, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 25 ans, Honorata Lepage, fille de feu Honorata Lepage et de feu Joseph Lepage.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant.

LEPAGE — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 25 ans, Honorata Lepage, fille de feu Honorata Lepage et de feu Joseph Lepage.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant.

LE FRANCAIS AU MCGILL

La langue française est cultivée avec soin à l'Université McGill. Non seulement les jeunes anglais suivent les règles du français, mais encore ils parlent-ils avec une telle facilité qu'ils peuvent jouer la comédie en français.

Une invitation reçue, ce matin, nous apprend, en effet, que les membres des "Cercles Français" du "McGill" interpréteront, samedi prochain, dans la grande salle du Royal Victoria College, une comédie de Labiche, "La Carmélite."

OU ERIGERA-T-ON LE MONUMENT EDOUARD VII ?

Les membres du comité du monument Edouard VII n'ont pas encore choisi l'endroit où sera érigé le monument, mais on dit qu'ils ont l'intention de le placer au carré Dominion.

Le monument de Sir John A. Macdonald serait transporté de la rue Ontario vers le carré, et celui d'Edouard VII serait mis à la place.

IL PAYE \$6. DU PIED CARRE

Une des propriétés du haut de la ville qui aient rapporté le prix le plus élevé enregistré depuis longtemps dans ce quartier, a été vendue, ce matin, par l'hon. Troféo Berthiaume, à M. recorder Dupuis.

Cette propriété, qui forme un angle des rues Prince-Arthur et St-Frédéric, et qui porte le numéro 105-1 du quartier Saint-Laurent, mesure 38 pieds par 100; elle a été vendue \$57,000.

C'est donc \$6 du pied carré que M. Dupuis a payé.

FEU M. E. DULUDE

(Spécial à la PATRIE)

BOUCHERVILLE, le 20 matin, vers cinq heures, est décédé à l'âge de 68 ans, M. Edouard Dulude, bourgeois.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8.30 heures du matin.

M. Dulude laisse pour pleurer sa perte, une veuve née T.-C. Normandin, deux fils, Joseph, cultivateur, et Thomas, épicière, 486 Lachapelle, et Est. et deux filles, Mile Fortunat Dulude et sœur Ste-Précie, du couvent de Pointe-Claire.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille.

IL FAIT UNE CHUTE MORTELLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

FALL RIVERS, Conn. — Un nommé J. Gendron, employé à la "Fall River Ice Co.", est tombé, ce matin, sur le haut de la maison de glace de la compagnie et se tua sur le coup. Il était âgé de 60 ans et marié.

C'est le premier accident qui arrive à cette compagnie dirigée par des franco-américains.

MARQUEZ

Les Petites Annonces de la PATRIE

Si vous cherchez un emploi pour vous ou l'un de vos amis, lisez les Petites Annonces de la PATRIE et faites un trait de plume sur celles qui conviendraient. Vous gagnerez ainsi, à vous-même et à votre ami, bien des démarches inutiles.

Et si vous ne trouvez pas par ce moyen la place que vous désirez, faites-vous inscrire sans retard au Bureau de Placement de la PATRIE dont les services sont gratuits.

PRETENDUS AGRESSEURS DE M. H. ROBERTS

Les six personnes dont les officiers du grand comble ont opéré l'arrestation, vendredi soir, à la demande de M. J. H. Roberts, ont comparu, samedi après-midi, devant le juge Leet, en cour de police. Toutes ont plaidé non coupable à l'accusation de s'être portés à des voies de faits graves sur le secrétaire de la Commission Allain de M. Russell, ce jour-là, le soir de la soirée faite par ces personnages à la salle Nationale de danse. L'enquête a été faite à vendredi de cette semaine. Les accusés ont obtenu leur libération provisoire en fournissant un cautionnement de \$15.

L'AFFAIRE RUSSELL PRISE EN DELIBERE

La demande de détails de l'agence Pinkerton, dans l'affaire en dommages — Interêts de \$200,000 que M. J. H. Roberts a intentés, a été plaidée de nouveau, samedi, devant M. le juge Guérin, en cour de pratique.

Comme lors du dernier ajournement, cette demande a occasionné une discussion légale des plus vives entre les avocats de M. Russell et prétendu que le président du tribunal ne saurait faire droit à cette demande sans former leur client à révéler à ses adversaires ses moyens de défense.

La motion a finalement été prise en délibéré.

LES SERRES SONT OUVERTES AU PUBLIC

Le public est invité à aller visiter les serres du Parc Lafontaine, tous les jours.

M. Bernadet, le surintendant, déclare que les fleurs sont en plein épanouissement à cette saison et que l'aspect des serres est tout simplement éblouissant.

ON VEUT DES EXPERTS POUR CE SERVICE

Le conseil de ville votera un crédit de \$2,000 cet après-midi, afin de permettre au Bureau du Contrôle d'engager les services d'experts qui seront chargés de surveiller le service des tramways en ville.

Au caucus des échevins, ce matin, il a été allégué que le conseil avait déjà nommé deux inspecteurs qui tiennent encore en fonctions et qui faisaient des rapports hebdomadaires, mais le contrôleur Wankly dit qu'il voulait des experts et non de simples constables, et que ces experts il savait où les trouver.

EN ETAT D'ARRESTATION

madame Lanoux a été traduite devant le juge de paix Samuel Martineau, de Montcerf.

De nouveau, devant lui, elle a fait les mêmes déclarations qu'elle avait faites devant le juge de paix Martineau, et elle a été relâchée sans caution.

Après avoir consulté le curé de l'endroit, le R. P. Limoges, le shérif a résolu d'accepter une somme de \$2,000 pour garantir sa comparution à la demande.

MM. André Martineau et Charles Gauthier, se sont portés garants de Mme Lanoux.

Gédéon Deschênes a aussi été arrêté par le shérif Wright. Il est accusé d'avoir pénétré avec de mauvaises intentions dans la demeure de Mme Lanoux.

EN DANGER DE MORT

A l'hôpital de Maniwaki, ce matin, le Dr Mulligan a annoncé que Lachapelle était toujours dans un état des plus critiques. La grande quantité de sang qu'il a perdu entre le temps où il reçut la décharge de fusil et celui où il fut transporté à l'hôpital lui a occasionné un grand état de faiblesse. Mme Lanoux et Deschênes comparaitront cette semaine devant le magistrat à Hull, et dans l'intervalle, Lachapelle meurt l'accusation qui est présentée contre celle de tentative de meurtre sera changée en celle de meurtre.

\$15,000 POUR UNE PETITE FERME

Une ferme de la Pointe aux Trembles a changé de mains, ce matin, et a été vendue par M. Wilfrid Reeves, marchand, à M. Charles-Aimé Reeves, architecte.

Cette ferme mesure deux arpents par cinq et a été vendue \$15,000, soit \$1,500 par arpent.

Le nouveau gymnase canadien

LA NOUVELLE SAIE DE BIELARD du Cercle Athlétique Canadien. (Cliché du photographe de la PATRIE.)

LA NOUVELLE SAIE DE QUELLES du gymnase du Cercle Athlétique Canadien, au 4111 rue St-Jacques. (Cliché du photographe de la PATRIE.)

CETTE VENTE DE \$48,250

Monsieur annoncé, l'autre jour, la vente de la propriété située à l'angle sud-ouest des rues Berri et Sainte-Catherine Est.

M. Mastai Pagnuolo était devenu acquéreur de la propriété en fidéjussim, disons-nous, pour le prix de \$48,250.

La vente a été enregistrée aujourd'hui. La propriété vendue consiste dans l'immeuble portant les numéros 358 et 360 de la rue Sainte-Catherine Est et 231 et 233 de la rue Berri; c'est le lot 446 du quartier Saint-Jacques. Il mesure 3046 de superficie. Le prix de vente a donc été de 60 cents par pied carré.

M. Henry Washington, en travaillant à la construction de la Chambre Reform School, à St-Jérôme, a fait une chute et s'est fracturé les deux jambes. Le Dr Marleau lui prodigua les premiers soins, et pendant ensuite le premier convalescent à Montréal, il conduisit le blessé à l'hôpital général.

MIS EN FAILLITE EN SON ABSENCE

M. le juge Weir a ordonné, ce matin, la mise en faillite de M. Philippe Schnabel, marchand, dont le Palais, de sorte que l'immeuble de la rue St-Hubert ne servirait que comme maison de détention proprement dite.

Le coût de l'achat est de \$21,000, et étant donné la localité et la valeur considérable de l'immeuble, le calcul fait le terrain est acheté au prix de 90c le pied, alors que le prix courant est de \$2.00.

Une autre procédure extraordinaire, une saisie avant jugement prise le dimanche, — alors que les procédures n'ont généralement lieu que les jours de semaine, — a été faite hier contre Schnabel. Il a fallu pour cela obtenir la permission d'un juge.

EFFICACITE DE LA BRIGADE DE WESTMOUNT

Samedi après-midi, sous la surveillance des échevins McEbride, Brown et McLennan, ainsi que du chef Moffit, on a éprouvé l'efficacité de la brigade du feu à Westmount.

Deux pompes munies de boyaux à incendie, ont pu lancer un jet puissant à une trentaine de pieds au-dessus de l'école de la rue Roslyn, la borne-fontaine à laquelle les boyaux étaient attachés donnant une pression de 85 livres, les bornes-fontaines sont toutes en parfaite condition et par mesure de précaution additionnelle, les échevins ont remarqué avec plaisir que l'endroit où se trouvent les bornes-fontaines est indiqué sur les murs afin que si elles étaient recouvertes par la neige durant une tempête, on puisse immédiatement les découvrir en cas de feu.

Vers 5 heures, les hommes et les chevaux furent répondre à un appel simulé, afin de pouvoir aussi juger de leur promptitude à répondre au signal. Cette épreuve a aussi été faite des plus satisfaisantes.

A la suite de ce "test case" et de cette inspection on discutera, ce soir, à l'assemblée du conseil l'opportunité d'établir deux nouvelles postes dont l'un sur la propriété Ross, acquise dernièrement et l'autre sur son partie élevée de Westmount. Il sera à ce sujet question de diviser la police de la brigade du feu ce qui donnerait un peu de repos à ces hommes qui ont un surcroît de travail.

MORT SUBITE DU REV. A. J. MOWATT

Le Rév. Dr A. J. Mowatt est mort hier matin, à l'église presbytérienne Erskine, à l'angle des rues Sherbrooke et Crescent, au moment qu'il allait prononcer le sermon.

Le Dr Mowatt était né à Woodstock, N.B., le 11 février 1838; il était donc âgé de soixante-trois ans.

POUR TENIR UNE GRANDE EXPOSITION REGIONALE A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 20. — Sir Lomer Gouin a reçu, ce midi, une délégation de plusieurs citoyens de Québec qui demandent l'aide du gouvernement pour tenir une grande exposition régionale à Québec.

Le commissaire nommé par le gouvernement pour tenir une grande exposition régionale à Québec, est M. C. E. Dugas, Nommé Garneau, Richard Turner, le maire Laroche, MM. Cléophas Blouin, Louis Lacombe, et G. Gauthier, député.

Le premier ministre a promis que le gouvernement consacrerait \$15,000, si la cité de Québec en donne \$10,000.

L'ENFANT SE DIT INNOCENT

Le constable Patrick Maloney a traduit devant le magistrat Lachapelle, ce matin, un jeune garçon, âgé de 10 ans, nommé Robert, qui s'accuse d'avoir volé la carte d'un voyageur, samedi après-midi, à la gare Bonaventure. L'enquête a été faite par le constable Maloney.

LES PROPRIETAIRES TENTERONT UN DERNIER EFFORT

Proposition sera faite au conseil de ville, cet après-midi, à l'effet de faire bifurquer les amendements actuellement devant la Législature, la semaine dernière. Le bureau de direction fut pour l'année 1911 se compose de MM. J. Alex. Cameron, C. A. Duclos, C.R., A. K. Fisk, D. R. McEbrachan, James G. Ross, A. F. C. Ross, John W. Ross, C. N. Robertson et F. H. Wilson.

Le rapport financier de l'année dernière, qui est en cours de discussion, est un document intéressant. Le conseil de ville, cet après-midi, sera tenu de voter sur les propositions des directeurs. M. James G. Ross a été élu président, M. C. A. Duclos, C. R., vice-président; M. C. N. Robertson, 2e vice-président et secrétaire, et M. A. F. C. Ross, trésorier.

M. Charles N. Robertson, qui prend la direction de la compagnie, est un ancien homme d'affaires d'Ontario, où il était secrétaire-trésorier et gérant d'affaires du "Evening Journal".

Le rapport financier de l'année dernière, qui est en cours de discussion, est un document intéressant. Le conseil de ville, cet après-midi, sera tenu de voter sur les propositions des directeurs. M. James G. Ross a été élu président, M. C. A. Duclos, C. R., vice-président; M. C. N. Robertson, 2e vice-président et secrétaire, et M. A. F. C. Ross, trésorier.

LA CASERNE DE POMPIERS, RUE SAINT-HUBERT

Le rapport du Bureau de Contrôle concernant l'achat de la maison de M. Alexandre Lacoste, rue St-Hubert, pour y construire une caserne de pompiers, est en cours de discussion, ce matin, devant le conseil de ville, cet après-midi.

Le terrain mesurant 5,800 pieds, et il est évalué à \$5,900.

L'échevin Brodeur a protesté au nom des contribuables du quartier St-Jacques contre le projet d'établir une caserne de pompiers à cet endroit, et il déclare qu'il y a nombre d'autres endroits plus propices dans le quartier.

Le contrôleur Wanklyn a plaidé en faveur de la transaction qu'il trouve avantageuse, mais les échevins ont décidé de remettre la discussion à plus tard.

ON ACHETERA L'IMMEUBLE DU CLUB LAFONTAINE

L'achat de l'immeuble du "Club Lafontaine", pour y installer la cour des jeunes délinquants, sera ratifié par le conseil de ville, cet après-midi, selon la décision à laquelle on est arrivé les échevins, ce matin, après avoir reçu les explications des contrôleurs.

M. Wanklyn a expliqué que le gouvernement se chargera de traiter avec les délinquants, et qu'il fournira le local pour le tribunal et il paiera les salaires des officiers ainsi que les dépenses de la cour, pourvu que la ville se charge de fournir la maison de détention et de payer les salaires des employés requis pour la surveillance de cette maison, sous la juridiction d'un gouverneur qui sera nommé par le gouvernement.

S'il y a de la place dans l'édifice qui l'on veut acheter pour y installer le tribunal, alors le gouvernement sera appelé à dédommager la ville. Si non, le tribunal sera établi dans la rue St-Hubert et servira comme maison de détention proprement dite.

BARCELONE EST EN NOI

dans la grande demande des olives Santa Maria.

Dr. Léon Archambault
256-1-rue-Ville
DENTISTE